



SOLIDARITÉS NOUVELLES POUR LE LOGEMENT :

ACCOMPAGNEMENT D'UN MÉNAGE LOCATAIRE DEPUIS SON ENTRÉE DANS LE LOGEMENT JUSQU'À SON RELOGEMENT DURABLE

➤ Localisation

Cette mission s'effectue au sein du logement du ménage et dans le quartier environnant. Elle est destinée à des parisiens souhaitant s'impliquer de préférence sur leur quartier. Elle sera exercée sur les 5^{ème}, 9^{ème}, 10^{ème}, 11^{ème}, 12^{ème}, 13^{ème}, 15^{ème}, 16^{ème}, 17^{ème}, 18^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème} arrondissements.

➤ Présentation

La mission consiste en l'accompagnement individuel des ménages locataires de l'Association « Solidarités Nouvelles pour le Logement » et soutenus par celle-ci, depuis leur entrée dans le logement jusqu'à leur relogement durable. Ces ménages correspondent au profil des usagers susceptibles de rentrer notamment dans les conditions d'attribution de l'aide facultative délivrée par le CASVP.

➤ Missions confiées aux bénévoles du CASVP

Accompagner individuellement une personne ou une famille logée par l'Association « Solidarités Nouvelles pour le Logement », jusqu'à son relogement dans un logement durable, en lien avec le travailleur social de l'association et le groupe local de solidarité qui réunit à l'échelle d'un quartier l'ensemble des bénévoles œuvrant sur ce quartier :

- Aider à l'installation dans le logement et l'insertion dans l'immeuble
- Favoriser la découverte du quartier,
- Rendre de menus services de voisinage,
- Accompagner les personnes dans leurs démarches administratives,
- Entretenir une relation d'écoute et de soutien, dans la proximité,
- Faire un point sur les aides facultatives du CASVP auxquelles le ménage peut prétendre, et le cas échéant l'aider à faire ouvrir ses droits auprès de la section d'arrondissement du CASVP.

Le bénévole participe en outre au groupe local de solidarité de son quartier, qui regroupe les logements, les locataires et les bénévoles du quartier, selon ses compétences et centres d'intérêt. À ce titre, il participera à l'organisation des activités pour les bénévoles et les locataires du groupe local, autour de la question du logement ou de l'ouverture au quartier, il participera à des événements en vue de collecter des fonds pour de futurs logements ou sensibiliser au mal logement, il tissera des liens inter-associatifs ou avec les institutions, dans le quartier.

➤ Disponibilité

Quelques heures par mois. Possibilité d'agir en journée, soir ou weekend. Le bénévole doit pouvoir se rendre libre pour répondre aux demandes des ménages (visite du logement, signature du bail, adaptation au nouveau quartier, etc...) et pour participer aux activités du Groupe Local.

➤ Formation

L'accompagnateur bénévole est soutenu dans son action par les permanents de l'Association.

Les bénévoles bénéficient de la formation (2 journées pleines obligatoires), des conférences organisés 2 à 3 fois par an et de l'encadrement de l'Association. Ils peuvent s'associer aux réflexions collectives impulsées par le Conseil d'administration.

➤ Profil souhaitable

- Motivé par la question du logement et de la solidarité
- Respect, Écoute, et Neutralité
- Discrétion et Confidentialité
- Aptitudes relationnelles et travail en équipe
- Capacité à se remettre en question

➤ Modalités de recrutement

Le recrutement sur la mission proposée se fait en partenariat avec l'Association « Solidarités Nouvelles pour le Logement ».

Le bénévole intéressé prendra tout d'abord contact par téléphone ou par mail avec le référent bénévole du CASVP pour une première présentation de la mission. Ensuite, le candidat prendra rendez-vous avec l'Association pour avoir un entretien individuel au cours duquel il échangera sur ses motivations.

➤ Contact

Les bénévoles intéressés par ces missions sont invités à s'adresser à Mme Emmanuelle GUIHARD - Référente bénévoles au 01 44 67 18 02 ou Nathalie AVON - Chargée du bénévolat au 01 44 67 18 54 ou par mail : Casvp-Did-Referents-Benevoles@paris.fr